



Salaires non payés et dépôt de bilan

Par **kouakou_old**, le **04/09/2007** à **00:10**

Bonjour,rnrnJe suis formateur en informatique. Mon centre de formation (une SARL) me doit 2 mois de salaire. J'ai fait un référé. Jugement fin septembre. Malheureusement je viens d'apprendre que ce centre a engagé une procédure de dépôt de bilan. Et crée un autre centre avec un nom différent.rnrnQue puis je reclamer, et comment m'inscrire à l'ANPE.rnrnCordialement

Par **ly31**, le **04/09/2007** à **08:43**

Bonjour,rnrnMettez vous en rapport en urgence avec le Tribunal de Commerce du département dans lequel se trouvait votre centre de formationrnrnVous allez avoir connaissance du Mandataire Liquidateur de cette affairernrnJe vous conseille, dès lors, de vous mettre en rapport avec ce dernier qui pourra vous indiquer toute marche à suivre.rnrnJe vous souhaite bon couragernrnly31

Par **kouakou_old**, le **04/09/2007** à **11:30**

merci Ly 31